

ANCY-D♥ARNOT

Vivons notre village

Fin des travaux aux Fenottes
découvrez cet espace magique
p 4 et 6



Pour nos jeunes :
installations sportives,
conseil municipal, écoles
pp. 6-7

Environnement :
Protéger notre forêt, le
nouveau verger, Energies 111
pp. 10-11

Sur les chemins des vignes...
4-circuits à parcourir
pp. 8-9

Vivre ensemble :
Circulation, tri des
déchets, gérer son chien
pp. 12-13



ÉDITO

*Tous ensemble,
vers un bel avenir !*

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

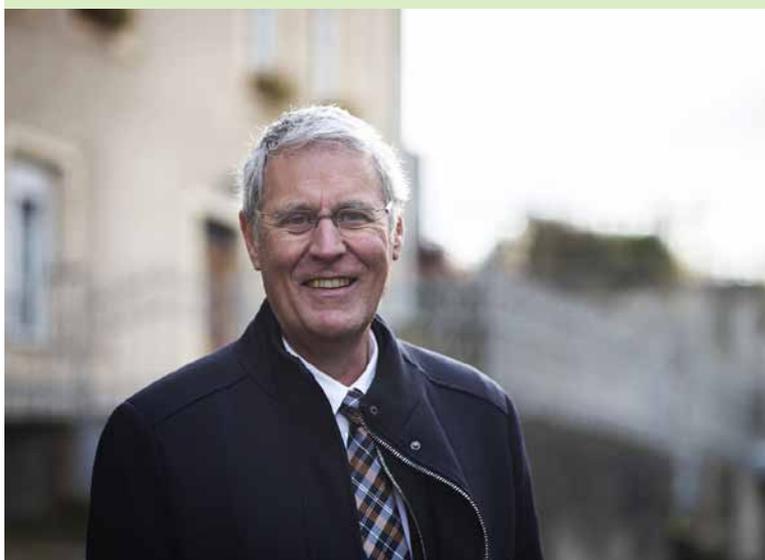
A l'aube de cette nouvelle année, confiant dans un avenir qui ne peut qu'apporter des signes de reprise de notre vie sociale, je vous renouvelle mes meilleurs vœux de bonheur et de réussite personnelle. Que cette nouvelle année, débarrassée des miasmes de la COVID, nous permette à nouveau de partager des moments festifs, culturels, amicaux, et nous incite à reprendre les rênes de notre avenir commun !

Beaucoup de projets, en attente de concrétisation, pourront voir le jour en 2021. Vous en découvrirez un certain nombre à la lecture de ce bulletin, première publication de la nouvelle équipe municipale. Pour marquer cette mandature, la charte graphique a été renouvelée, afin de donner une identité plus actuelle à nos publications, correspondant bien, je l'espère, aux attentes des uns et des autres.

La volonté de l'équipe de tout mettre en œuvre pour qu'Ancy-Dornot demeure un village vivant se trouve réaffirmée et prend tout son sens dans ce contexte post-pandémique.

2021 s'invite à nous, pleine de promesses. Sachons les saisir pour que le rebond soit à la hauteur de nos espérances. Vous pouvez compter sur nous pour porter tout notre cœur et toute notre énergie à la réussite de cet ambitieux pari.

Gilles Soulier
Maire d'Ancy-Dornot



SOMMAIRE

- 2-3 **Edito**
Bonnes nouvelles
- 4-5 **Du côté de chez nous**
Les Fenottes
La Croix Rouge : sa légende
- 6-7 **Graines d'avenir**
Les installations sportives,
le CMJ, les écoles
- 8-9 **Plus belle notre commune**
Les enjeux touristiques
Les chemins des vignes
- 10-11 **Mise au vert**
Notre forêt, Energies 111,
la Joyeuse, le verger
- 12-13 **Mieux vivre ensemble**
Circulation, gérer son chien,
tri des déchets
- 14-15 **Talents d'ici**
Daniel Lebrun, sculpteur de charme
Sportifs accomplis, Bienvenue à...
- 16 **Un village pour vous soutenir**
Une maison pour vous servir
Libre expression

NOTRE VILLAGE A SU TENIR

Année étrange et difficile pour le moins, terrible pour certains, 2020 restera dans nos mémoires. Et si nous n'en retenions que le meilleur ?

A l'échelle de notre commune, 2020 ne s'est pas révélée si négative. Après la stupeur, dans le silence des rues redevenues accueillantes, le chant des oiseaux s'est à nouveau fait entendre. Nous avons béni les aficionados du poulailler approvisionnant secrètement les pâtisseries en détresse. Nous avons repris goût à la culture de nos potagers. Le bonheur d'être locavore...

Et puis il y a eu tous ces élans d'entraide, de générosité. Et ces étincelles de créativité qui nous ont fait trouver des solutions pour contourner les obstacles. Petit à petit, la vie a repris. Pas tout à fait comme avant, c'est vrai. Mais notre village a tenu, s'est organisé : distribution de masques, de colis de Noël, tests de dépistage, réouverture de la bibliothèque... Il faudra encore, pendant quelque temps, faire preuve de prudence, de sens des responsabilités, rester attentifs et soudés. Mais les ancéo-dornotins sont bien armés. 2021 n'a qu'à bien se tenir !

L'équipe municipale

ANCIENS, ASSOCIATIONS... ILS NOUS TIENNENT TANT À CŒUR

La crise sanitaire ne nous permet pas d'organiser le traditionnel repas des seniors en février prochain. Cependant, nous avons tenu à honorer les personnes de plus de 83 ans en distribuant à chacune d'elles un colis de Noël dans le respect des gestes barrière. Il y aura néanmoins un repas des seniors en 2021, dès qu'il sera possible d'en organiser un dans les meilleures conditions de sécurité.

Quant aux associations, si précieuses pour l'animation de notre commune, elles ont dû suspendre leurs activités. Cependant, la municipalité a tenu à leur manifester son soutien. Le montant des subventions, pour la majorité d'entre elles, a été maintenu et versé sans le moindre dégrèvement, sur la même base qu'en 2019.

Andrée Depulle



BONNES NOUVELLES

Quelques informations réconfortantes, parmi d'autres, que nous vous communiquerons régulièrement.

SUPER COUSETTES

Clémence, Andrée, Sophie et sans doute quelques autres... Mais, parmi les cousettes au grand cœur, Pia Cu villier est championne toutes catégories. Elle a confectionné 600 masques en tissu qu'elle a distribué gracieusement autour d'elle. La commune a bénéficié d'emblée de cette action généreuse, à un moment où la pénurie inquiétait. Les premiers exemplaires ont permis d'équiper les personnes fragiles ou exposées : commerçants, agents municipaux, enseignants. Un grand merci à Pia, et à Benoit qui assurait, à ses côtés, la logistique. Par ailleurs, deux commandes de 1500 et 1800 masques réalisées par la commune et la Communauté de communes ont permis d'équiper chacun des habitants d'Ancy-Dornot lors des distributions de mai et juin.



RÉOUVERTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE

A la suite du premier confinement, nous avons décidé de nous équiper d'un catalogue en ligne. Grâce à ce nouveau service, le deuxième confinement a été mieux vécu. Comment ça marche ? C'est tout simple.

1. Vous choisissez vos livres sur le portail de la bibliothèque : www.bibliotheque-ancy-dornot.fr.

2. Nous vous les préparons.

3. Nous vous donnons rendez-vous pour venir les retirer à la bibliothèque, dans le respect des règles sanitaires.

Par ailleurs, nous avons dû, à regret, annuler les activités et animations proposées habituellement à Noël. Cependant, depuis le 28 novembre 2020, nous sommes heureux de vous accueillir à nouveau à la bibliothèque,

dans l'aile gauche de la mairie, au 10, rue de l'Abbé Jacquat, aux jours et heures d'ouverture habituels : mardi, de 16 h à 18 h, vendredi, de 15 h à 17 h, samedi, de 10 h à 12 h, dimanche, de 11 h à 12 h. Cependant, compte tenu du contexte sanitaire, il est impératif de respecter les mesures suivantes : port du masque à partir de 6 ans et nettoyage des mains au gel hydroalcoolique dès l'entrée ; nombre d'abonnés présents en même temps fixé à 3 ; dépôt des livres en retour dans un sac et mis de côté pendant 48 h. Merci d'avance pour votre compréhension et bonne lecture !



TESTER POUR PROTÉGER

Les 22 et 23 décembre derniers, 190 personnes ont été testées à la salle Saint Louis. Une seule était positive. Mais cette initiative communale nous a bien rassurés avant Noël.



ET BIENTÔT UNE MAISON FRANCE SERVICES !

Nous sommes heureux de vous annoncer que la Maison de services au public, située dans l'ancienne gare va prochainement, après quelques mois de travaux, être labellisée Maison France services, ce qui en enrichit encore l'offre de services pour les usagers.

LES FENOTTES : UN SUPERBE ESPACE À VIVRE

La réalisation du parc de loisirs des Fenottes touche à sa fin. Nombreux sont aujourd'hui ceux qui saluent cette réalisation et veulent s'en inspirer. A nous tous, ancêtres-dornotins d'en faire le meilleur usage !

Démarrés en début d'année 2020, les travaux de construction de la halle et l'aménagement du parc qui l'entoure sont terminés. Ce chantier, bien évidemment, a été impacté par la crise sanitaire qui a provoqué un retard important dans la livraison de l'ensemble. Néanmoins, nous pouvons saluer le travail des entreprises impliquées dans cette réalisation, et, en particulier l'édification de la halle par les charpentiers, messieurs De Rambures et Paris et leurs compagnons.

La qualité et l'esthétisme de ce bâtiment, conçu et dessiné par l'architecte Christophe Aubertin, sont très appréciés et ont donné lieu à une large couverture médiatique, ce dont nous pouvons d'ores et déjà nous réjouir pour l'image de notre commune. Et il est vrai qu'avec l'aménagement des espaces alentour, il s'intègre parfaitement au site en laissant transparaître notre beau paysage verdoyant au travers de sa structure.

Au-delà de l'aspect esthétique, le recours au bois local comme matériau principal, notamment pour élaborer le bardage, constitue un exemple en termes d'engagement en faveur du développement durable et de la valorisation d'un territoire.

L'accueil positif que cette réalisation a déjà suscité conduit d'ailleurs notre commune à candidater à la quinzième édition du prix Envirobat Grand Est. Christophe Aubertin quant à lui, participera au prix national de la construction bois. Résultats courant 2021 : nous vous en informerons bien sûr !

D'ici là, nous allons enfin pouvoir prendre pleine possession de ce nouvel espace qui deviendra le centre des animations communales. Promenades, jeux, pratiques sportives, fêtes, marchés, salons etc. seront autant d'occasions de nous réunir et de partager des moments de convivialité et d'échange. Nous en sommes privés depuis bientôt un an et nous espérons, par l'inauguration de ce parc au printemps prochain, marquer la fin de cette triste période d'éloignement les uns des autres.

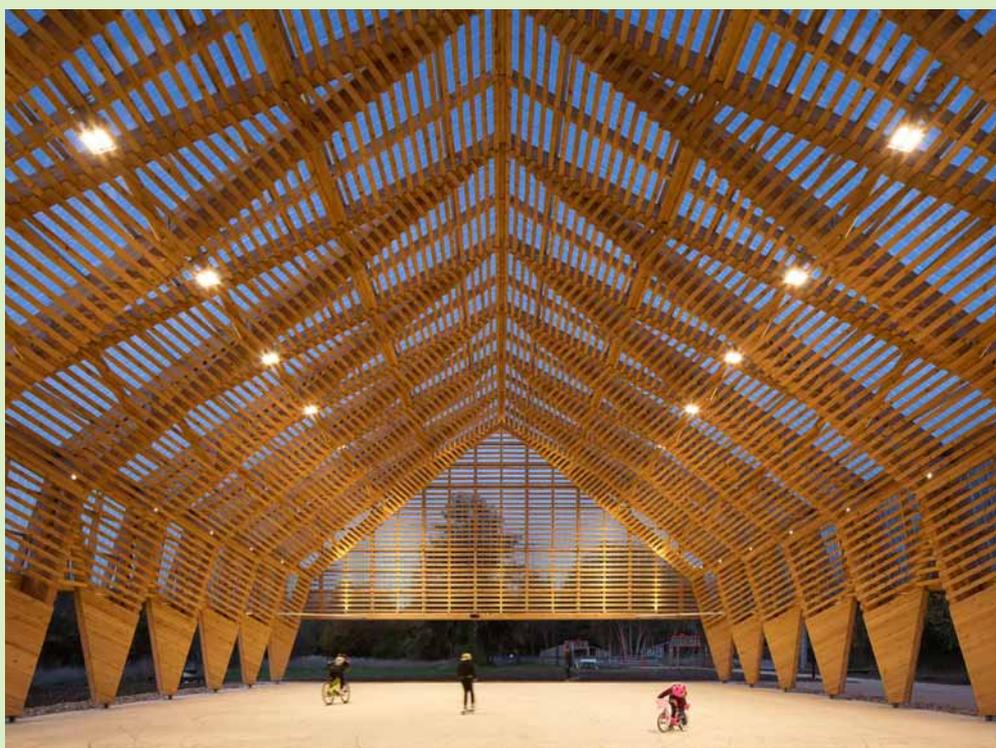
Vivement le printemps !

Gilles Soulier

Les Fenottes en quelques chiffres

Dimensions de la halle : 40 m de long x 20 m de large, soit 800 m²,

- **2 pignons de 12 tonnes** chacun ayant nécessité **des convois exceptionnels de 20,50 m** pour leur déplacement,
- **8 arcs de 6 tonnes** chacun,
- **134 m³ de lamellé collé** de pin de Douglas pour la structure,
- **13 m³ de sapin** pour les pannes de support de couverture et le bardage,
- **5 tonnes** de ferrures,
- **22 000 vis**,
- **650 boulons et broches**,
- **1 500 m² de couverture et bardage** en polycarbonate,
- **2 500 heures de travail** pour la charpente-couverture,
- **300 heures d'étude** pour la conception de la charpente.



NOTRE DÉFI : LE VOLIGEAGE EN BOIS LOCAL

par *Christophe Aubertin*,
www.studiolada.fr

La halle des Fenottes constitue notre premier projet entièrement réalisé en bois local, issu de la forêt communale d'Ancy-Dornot, située à 1km à peine du chantier.

Pour les 800 m² de halle, nous avons employé 100 m³ de grumes, qui ont été transformées en 33 m³ de planches. Le bois est un pin noir, essence très disponible et pourtant peu utilisée en construction malgré ses qualités. Nul doute qu'elle bénéficiera d'un élan de visibilité grâce à cette opération, qui nous a permis par ailleurs de passer une belle commande auprès des entreprises locales :

- FD Forest à Pommerieux pour l'abattage et le débardage,
- La scierie Vincent à Vandières.

L'encadrement des opérations a été effectué sous contrôle de l'Office National des Forêts (ONF), de l'association des communes forestières et du syndicat mixte de gestion forestière du Val de Metz.

LES ACTEURS DE LA RÉALISATION DES FENOTTES

Nous sommes heureux d'avoir pu faire appel, pour cette structure d'exception, au savoir-faire et au talent d'une entreprise installée à Ancy-Dornot en 2018 : l'entreprise De Rambures & Paris. Paul de Rambures et Fabien Paris, spécialistes des travaux de charpente et de couverture, ainsi que de la construction bois en sont les dirigeants.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur leur site : www.de-rambures-et-paris.fr

- Collaborateurs Architectes :
Stéphanie Dunand, chef de projet,
- Bureau d'études de la structure bois : Barthes bois (Nicolas Barthes, Mathisa Humbert),
- Bureau d'étude Paysage : Digitale Paysage (Amandine Balandier),
- Bureau d'études Voiries Réseaux Divers : Cabinet Lambert (Gilles Muller),
- Voirie Réseaux Divers : Eiffage,
- Paysage : ID VERDE,
- Fondations : AGE Bâtiment,
- Electricité et éclairage : SIEG,
- Charpente LC douglas : MATHIS,
- Abattage et débardage : FD Forest,
- Sciage : Scierie Vincent.

Lire aussi, p 6, *Les installations sportives du parc des Fenottes*, pour connaître l'actualité des différents aménagements sportifs de cet espace.

UNE HISTOIRE DE CHEZ NOUS

Les noms de certains lieux dits nous paraissent mystérieux. Bien souvent, ils font référence à un fait historique ou une légende. Tel est le cas de la Croix Rouge, qui nous rappelle l'existence de la Flipote, sorcière locale à la triste destinée.

La chasse aux sorcières et sorciers en Lorraine aux XVI^{ème} et XVII^{ème} siècles a fait environ 2 200 victimes dont 70 % de femmes. Parmi elles, la Flipote, dont l'histoire a été rapportée en 1886 par Pierre Sternon, dans un ouvrage intitulé *Les moines et les sorcières d'Ancy au XVI^{ème} siècle*. La sentence de mort prononcée à son encontre le 29 août 1507, comme l'a mentionné cet auteur, n'a pas, à ce jour, été retrouvée dans les archives existantes. Henri Corneille Agrippa, célèbre philosophe, médecin et historiographe du XVI^{ème} siècle a bien défendu une sorcière, mais on ne peut être certain qu'il s'agisse de la Flipote.

Ces informations m'ont été communiquées, il y a quelques années, par Jacques Roehrig, auteur du livre *A mort, la sorcière !* paru en 2007 aux Editions La Nuée Bleue. Voici la légende de la Flipote telle que l'écrivain Joseph Riethmuller nous l'a transmise et qui a été précieusement conservée par Josyane de Paoli jusqu'à aujourd'hui.

Le 16 février 1489, les Lorrains (dépendants du duc de Lorraine et basés à Prény) s'emparent de la place forte d'Ancy, malgré la bravoure de son plus vaillant défenseur, Lemal Perrin, fiancé à une très belle jeune fille du village : Marie Flipote. A cause de sa bravoure, Lemal Perrin fut pendu, sous les yeux de sa fiancée, par ordre du duc de Lorraine René II. Le même jour, les lansquenets (fantassins germaniques servant en France comme mercenaires aux XV^{ème} et XVI^{ème} siècles), pillant le village, prirent toute la fortune de Marie Flipote et mirent le feu à sa cabane, où furent brûlés vifs ses père et mère. Elle demeura alors dans une piteuse cabane du bois des Genettes, près de la Pierre qui Tourne. On dit, encore aujourd'hui, qu'en y approchant son nez, par les nuits sans lune, on sent l'odeur de l'huile et du vinaigre, imprégnés dans la pierre. Ces ingrédients étaient les essences de base de la sorcière.



Bien que peu âgée, elle semblait moult vieille, car abîmée par le malheur. Elle allait par monts et par vaux chercher les plantes médicinales, qu'elle apportait, en la ville de Metz, aux marchands de thériaque, « préparation connue depuis l'Antiquité, contenant plus de cinquante composants appartenant aux trois règnes de la nature, parmi lesquels une dose assez forte d'opium, et ayant des vertus toniques et efficaces contre les venins, les poisons et certaines douleurs », (<https://www.cnrtl.fr>). Elle savait aussi composer des breuvages pour rebouter la santé des pauvres.

Pour ces causes, bien des gens avaient deviné que la Flipote était une sorcière. Elle fréquentait les secrètes assemblées qui se tenaient dans les futaies du Mont Saint-Quentin, aux torchis de Woippy. Elle voulut être mère et, en l'absence de mari, elle alla chercher des œufs de coucou, en compagnie d'un beau jeune homme et les couva dans son giron. Ayant accompli sa gésine, elle mit au monde une fille prénommée Claudette.

Un jour, mort d'homme lui est imputée. Gens d'armes et manants ratissent la forêt. Ils trouvèrent son corps dans la mare au Diable, où elle s'était noyée, en voulant cueillir les herbes magiques. Ses restes furent brûlés dans un champ, au carrefour du château-fort, en présence de tous les habitants.

Le lieu du bûcher est depuis appelé « Croix Rouge ».

Martine Sas-Barondeau

LES INSTALLATIONS SPORTIVES DU PARC DES FENOTTES

A proximité immédiate de la halle, les nouveaux aménagements sportifs se poursuivent. Certains sont achevés et déjà bien fréquentés, pour le plaisir des petits et plus grands.

Pump track (parcours de bosses), City stade et parcours de santé, l'ensemble de ce plateau sportif, très attendu par notre jeunesse, est en bonne voie. Lors de l'inauguration du parc, au printemps prochain, nous le dénommerons Espace Marie et Mathias, du nom de l'association éponyme, partenaire de ce projet. Novateur et ancré dans la modernité, il est donc aussi un espace de mémoire, dont il nous paraît pertinent que les jeunes perçoivent aussi la dimension profonde.

LA PUMP TRACK

L'immense succès rencontré par cet aménagement dès son ouverture se confirme. L'on a pu craindre quelques embouteillages l'été dernier, mais la fréquentation, toujours importante, s'est néanmoins normalisée depuis la rentrée scolaire.

Quelques aménagements complémentaires, notamment pour agrémenter ses abords avec un abri en bois, lui seront apportés d'ici le printemps. Ils seront réalisés sous l'égide du Conseil Municipal des Jeunes, qui participe activement à la finalisation de ce projet. Voir l'article sur le CMJ p. 7.

Ce formidable terrain de jeux n'est cependant pas sans risques s'il est mal utilisé. Afin de profiter pleinement de cet espace ludique de qualité, conçu et réalisé avec le plus grand soin, n'oublions pas la sécurité !

Sur la pump track, le port du casque est obligatoire et les enfants de moins de 9 ans doivent être accompagnés. Merci à toutes et tous de respecter, et de faire respecter si nécessaire, ces règles de sécurité essentielles.

LE PARCOURS DE SANTÉ ET LE CITY STADE

En ce début d'année, l'aménagement du parcours de santé destiné aux enfants continue. Ce parcours est très attendu, y compris par les enseignants qui envisagent d'y organiser des animations sportives avec les élèves de l'école élémentaire.

La halle pourra également accueillir les scolaires pour des activités physiques, notamment en cas de mauvais temps.

Quant au City stade, il sera remis en état par nos services techniques communaux.

UN ESPACE POUR TOUS

Le jeune public trouvera donc, dans ce complexe entouré de verdure, de quoi répondre à ses attentes en matière de sports et de loisirs. Mais les adultes ne seront pas en reste. Sous la halle, certains sports tels que le volley ou le badminton pourront être exercés quel que soit l'âge. Un parcours de santé destiné aux adultes verra également le jour très prochainement.

Quant aux anciens, ils sont les bienvenus dans l'espace du Parc des Fenottes pour se promener, profiter de l'endroit et observer les évolutions et les prouesses de leurs cadets.

Gilles Soulier



Le parcours de bosses a été réalisé par une entreprise spécialisée afin de garantir la sécurité de ses usagers. Le revêtement sèche vite, mais en cas de neige ou de verglas, il ne faut pas l'utiliser. Lire les consignes de sécurité sur le panneau installé à l'entrée.

LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES (CMJ)

Le CMJ est constitué de jeunes ancéens-dornotins souhaitant mettre en place des projets ou des actions au bénéfice de l'ensemble de la population.

En 2020, les jeunes, élus pour deux ans, sont arrivés au terme de leur mandat. Certains, comme Louise, maire du CMJ depuis 2018, Bastien, Léo ou Loric, étaient élus depuis 2014. En janvier 2021, si les conditions sanitaires le permettent aura lieu l'élection du nouveau ou de la nouvelle maire du CMJ, élu-e pour deux ans.



Voici, de gauche à droite et de haut en bas : Charlotte, Loric, Louise, Bastien, Elise, Sarah, Ellie, Léo.

QUE DOIT FAIRE UN-E ÉLU-E DU CMJ ?

Durant les deux ans de son mandat renouvelable, l'élu-e du C.M.J. représente les jeunes d'Ancy-Dornot. Il/elle doit écouter leurs propositions, les relayer et faire part de ses idées lors de rencontres mensuelles. Il/elle organise et met en place les actions décidées, avec l'appui des adultes encadrants, et participe aux commémorations et cérémonies officielles de la ville.

QUI PEUT ÊTRE MEMBRE DU CMJ ?

Tous les jeunes d'Ancy-Dornot âgés de 10 à 18 ans.

COMMENT S'ORGANISE LE CMJ ?

Chaque premier jeudi du mois, de 18 à 19 h, les jeunes du CMJ se rencontrent et échangent sur les projets à organiser. Une visite citoyenne a lieu à la fin du mandat.

QUELLES SONT LES ACTIONS DU CMJ ?

- « Une naissance, un arbre » : plantation d'un verger aux Fenottes (25 arbres fruitiers ont été plantés pour les bébés nés entre 2018 et 2020).
- Vente des anciens bancs de l'école élémentaire (remplacés par des tables et des chaises individuelles, pour respecter les règles sanitaires liées à l'épidémie de Covid). L'argent récolté servira à financer différents projets.
- Mise en place de bacs de collecte, dans l'entrée de la mairie, pour le recyclage des piles et des bouchons, au bénéfice du Téléthon et de l'association *Vivre avec le SED*. Le SED est le Syndrome d'Ehlers Danlos, une maladie héréditaire rare du tissu conjonctif aboutissant à une souplesse anormale des articulations, une peau très élastique et des tissus fragilisés.
- Nettoyage de printemps du village.
- Participation aux cérémonies officielles (vœux du maire, fête du Canard, 11 novembre, etc..).
- Distribution de café et de brioches au départ de la marche « Marie et Mathias ».
- Journée citoyenne 2019 avec la visite du Sénat et de la Tour Eiffel.

Pascale Didaoui

QUOI DE NEUF POUR NOS ÉCOLIERS ?

Malgré les difficultés, les perturbations liées à la crise sanitaire que nous traversons ont été maîtrisées et nos écoles ont retrouvé une certaine sérénité grâce aux efforts de tous.

La rentrée des classes 2020 s'est bien déroulée. Les enseignants et personnels municipaux avaient préparé l'accueil des enfants avec soin, en tenant compte des distances de sécurité et du respect des gestes barrières. Le maire, Gilles Soulier et Pascale Didaoui, conseillère municipale déléguée, en charge des écoles, étaient présents.

ÉCOLE MATERNELLE

Les 15 petits ont fait leur rentrée plus tard que leurs aînés. L'effectif 2020/2021 est de 39 élèves, répartis dans les deux classes.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

M. Lemare a été remplacé, depuis la rentrée, par M^{me} Michelot. Par ailleurs, toutes les classes ont été équipées d'un nouveau mobilier afin de respecter au mieux les règles sanitaires. L'effectif pour l'année scolaire 2020/2021 est de 90 élèves, répartis en quatre classes.

DESSERTE DU COLLÈGE

Depuis cette année, les élèves habitant Ancy-sur-Moselle et fréquentant le collège Pilâtre de Rozier à Ars-sur-Moselle, peuvent emprunter, dans la limite des places disponibles, le bus scolaire qui dessert déjà Gorze et Dornot.

Mais attention ! Les places sont limitées à 15 le matin. Les élèves de sixième et leurs frères et sœurs sont alors prioritaires. L'offre de trajets de retour étant plus large (un bus à 12 h, un à

16 h et un à 17 h), les places disponibles sont plus nombreuses. Tous les élèves peuvent le prendre à 12 et 16 h, un peu moins à 17 h (37 places seulement).

Si vous souhaitez bénéficier de ce service, il suffit que votre enfant détienne un titre de transport TER sur FLUO qu'il présentera au chauffeur. Il n'a besoin que d'un seul titre de transport pour le train et le bus.

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS, VOUS POUVEZ CONTACTER LE SECRÉTARIAT DE LA MAIRIE AU : **03 87 30 90 26. P.D.**

UN NOËL QUAND MÊME

Comme tous les ans, la mairie se faisait une joie d'offrir la traditionnelle Fête de Noël aux enfants des écoles et à leurs familles. Mais, malheureusement, à cause de la pandémie et de l'interdiction des rassemblements de plus de 6 personnes, elle a dû être annulée. Les enfants ont néanmoins reçu leur cadeau : un sachet contenant un livre et un père Noël en chocolat.

Nous remercions les enseignants qui les ont distribués en classe.



PLUS BELLE NOTRE COMMUNE !



La qualité de notre cadre de vie influe sur notre bien-être. A Ancy-Dornot, elle est aussi le gage d'un développement touristique à venir.

Située dans le pittoresque Val de Moselle, Ancy-Dornot bénéficie d'un paysage très diversifié et tout aussi attractif pour les amoureux de la nature que pour les sportifs. Il fait d'ailleurs l'objet d'un programme d'actions et de suivi échelonné sur dix ans, intitulé Plan Paysage, mené au sein de la communauté de communes Mad & Moselle (voir Le Plan Paysage ci-contre). Les coteaux, fertiles et bien exposés, se prêtent à de nombreuses cultures, notamment à celle de la vigne, ce qui devrait favoriser l'essor de l'œnotourisme.

Notre territoire est également chargé d'histoire. Son patrimoine architectural témoigne d'un passé rural et agro-viticole qui ne demande qu'à revivre et révèle, en maints endroits, des pages marquantes de l'histoire.

Nous sommes enfin dans le giron du Parc naturel régional de Lorraine, ce qui nous fait bénéficier de sa communication concernant les paysages, les infrastructures de loisirs et d'hébergement etc. Et nous bénéficions également, grâce à notre appartenance à la communauté de communes Mad & Moselle, de la communication de l'agence Inspire Metz et de Moselle Attractivité. Il ne tient donc qu'à nous, avec l'aide de nos partenaires, de faire valoir nos atouts, afin de séduire des touristes aux intérêts divers



UNE VRAIE MISE EN BEAUTÉ

Le développement touristique ne peut néanmoins s'envisager sans consentir des efforts pour embellir notre commune, préserver et faire valoir son patrimoine naturel et historique. Il nous faut également améliorer l'accueil et l'hébergement, ainsi que le confort de circulation à l'intérieur des rues. Aussi allons-nous déployer, au long de ce mandat, un programme destiné à rendre plus agréables à vivre et à découvrir Ancy et Dornot.

Dès l'espace des Fenottes, de grands panneaux d'information permettront aux visiteurs de se repérer et de savoir où se trouvent les lieux d'accueil, commerces et services.

LE PLAN PAYSAGE

Il a pour objectif la reconquête du paysage des vallées de la Moselle et du Rupt de Mad et concerne 17 communes qui, sensibles à la problématique de l'enfrichement des coteaux, ont choisi de s'associer pour réfléchir ensemble au devenir de leurs paysages. A Ancy-Dornot, nous sommes impliqués dans l'aménagement de la courbe 250, un chemin traversant et reliant les 17 communes et mettant en valeur le paysage et les usages qui y sont liés : activités forestières ou agricoles. Il s'agit en quelque sorte de paysager l'espace à grande échelle, en aménageant des tronçons déjà existants, en en créant ou suggérant éventuellement d'autres, et de rendre cette courbe visible de loin, par endroits, afin de souligner le relief. Le réseau des belvédères, qui ponctuent les versants et les à-pics rocheux, participe au dessin de cette courbe.

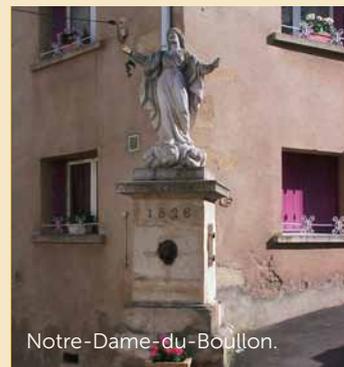
Ils sensibiliseront aussi le public au patrimoine naturel et historique. L'un deux présentera également le parcours des chemins de vignes, ces quatre chemins ruraux balisés, qui permettront bientôt de découvrir notre vignoble (voir Les chemins des vignes ci-contre).

Le cheminement depuis l'espace des Fenottes jusqu'aux chemins des vignes sera spécialement soigné, afin de mettre en valeur l'environnement naturel, ainsi que l'architecture de certains bâtiments anciens, ou encore les témoignages des traditions viticoles du village. Le cours du ruisseau de la Joyeuse fera l'objet d'une renaturation qui sera portée par la communauté de communes (voir p. 11). Nous avons prévu, par ailleurs, d'effectuer des plantations de treilles et de rosiers grimpants, afin de souligner la vocation viticole des deux villages.

Divers aménagements sont envisagés pour favoriser l'accueil et la convivialité en quelques points clés, comme la place de la République ou celle de la Croix Rouge. Nous allons également procéder, en concertation avec les habitants, à une régulation de la circulation dans les rues où le cheminement des piétons est malaisé, en raison de l'encombrement des véhicules en stationnement et de la vitesse des voitures.

Enfin, nous allons aussi poursuivre la rénovation des petits édifices publics : calvaires, fontaines, lavoirs qui parlent avec tant de charme de notre passé.

Martine Gérardin-Rebourset



Notre-Dame-du-Bouillon.

LES CHEMINS DES VIGNES

Peu à peu notre vignoble s'étoffe. Il s'inscrit dans un paysage offrant de magnifiques points de vue sur la Moselle et des parcours captivants en pleine nature. Quatre chemins le feront découvrir sous peu.

Le renouveau de la viticulture sur nos coteaux mérite d'être encouragé pour dynamiser l'activité et l'économie locales, sans pour autant négliger d'autres projets agricoles susceptibles de donner naissance à des produits de terroir de qualité.

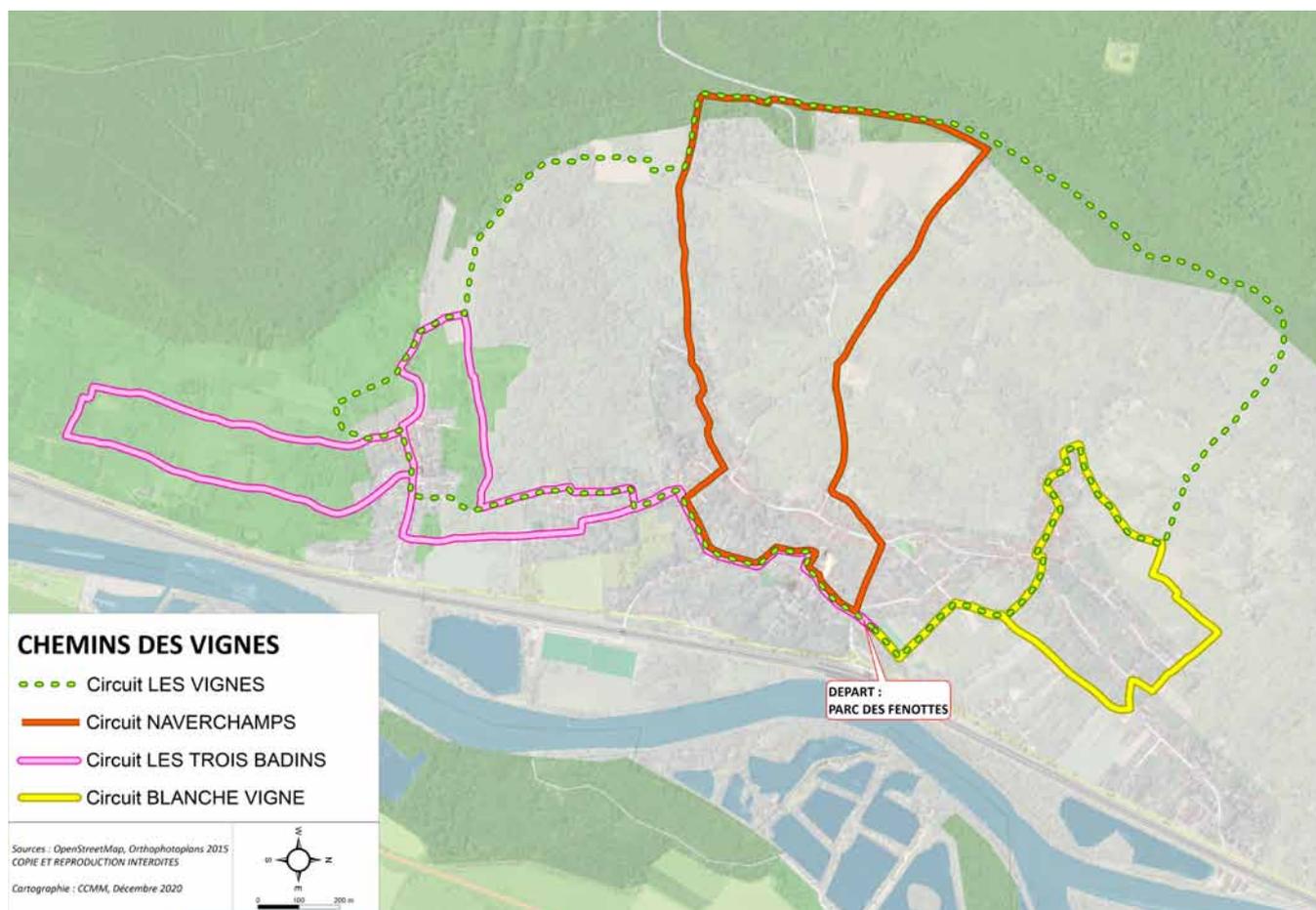
Nous sommes bien situés sur la route des vins de Moselle française et la superficie de nos vignobles, environ 15 ha désormais, est la plus importante de toutes celles des communes avoisinantes. Nous nous inscrivons par ailleurs dans le sillon viticole mosellan, qui passe par l'Allemagne et le Luxembourg. De beaux projets d'œnotourisme transfrontalier s'offrent donc à nous, si nous oeuvrons dès à présent à la mise en valeur de notre vignoble et du savoir-faire de nos viticulteurs.

La création de quatre Chemins des vignes passant par les différents chais situés sur notre commune est le fruit de cette volonté. Leur point de départ est situé aux Fenottes. Le parcours de chacun d'eux a été établi de façon à donner un panorama complet des vignes réparties sur les coteaux d'Ancy et Dornot. Trois boucles d'environ 1 h 30 de marche : Blanche Vigne, Les Trois Badins et Naverchamps, empruntant leur nom aux lieux-dits, permettent de découvrir des paysages différents. Blanche Vigne passe par Rongueville en direction de Champé. Naverchamps permet de découvrir les hauts d'Ancy en direction de Gorze. Le circuit des Trois Badins traverse les coteaux de Dornot. Le grand circuit Les vignes, quant à lui, forme une large boucle de 3 h 30 de marche et embrasse quasiment l'ensemble des vignobles.



Ces quatre circuits empruntent d'anciens chemins ruraux encore entretenus. Ils feront l'objet d'un entretien plus régulier, de quelques aménagements de sécurité, d'un balisage. Notre projet est aussi de les animer par des informations sur la vigne, la vinification et les cépages, en partenariat avec les viticulteurs de la commune, mais également lors d'événements et de fêtes viticoles.

Nous veillerons enfin à faire revivre les traditions vigneronnes, notamment lors de la fête de la Saint Vincent qui se tiendra désormais chaque année, alternativement à Dornot et Ancy. Les vins de notre terroir seront mis en avant dans différentes manifestations : fêtes, dégustations, marchés qui se tiendront sous la halle des Fenottes. *M.G.-R.*



NOTRE FORÊT, UN BIEN COMMUN À PRÉSERVER

Poumon vert, lieu de détente, de découverte et de loisirs, la forêt d'Ancy-Dornot mérite l'attention et le respect. Son écosystème fragilisé par le changement climatique doit être protégé, si nous voulons en profiter le plus longtemps possible.



Zone refuge pour les animaux, la forêt abrite une flore très riche et maintient le sol des terrains en pente.

La forêt d'Ancy-Dornot couvre environ 400 ha sur les 1 000 ha du massif forestier de la Croix Saint-Clément, qui s'étend également sur les communes de Novéant-sur-Moselle, de Gorze et en bordure d'Ars-sur-Moselle.

Elle est constituée de plusieurs ensembles appartenant à différents propriétaires. Communale pour sa partie la plus importante, elle compte aussi une partie militaire et une autre, domaniale. Le ban de Novéant comporte un peu de forêt privée. Aussi est-il difficile pour le promeneur de savoir où il se situe. De plus, malmenée par l'évolution climatique qui provoque notamment le dépérissement de certaines essences et soumise à une fréquentation plus intense, elle risque de se dégrader.

VERS UN AMÉNAGEMENT DURABLE

Afin d'apporter davantage de confort et de sécurité lors des activités diverses en forêt, les trois principales communes de ce massif forestier (Ancy-Dornot, Novéant-sur-Moselle et Gorze) s'associent pour élaborer un programme destiné à améliorer l'accès, les circuits de promenade et l'information nécessaire à de bonnes pratiques.



Ces efforts sont menés avec le soutien de la Communauté de Communes Mad & Moselle.

Ce programme comprendra notamment la rénovation d'un petit édifice existant sur le site de la croix Saint-Clément, afin d'en faire un lieu dédié à la connaissance de la forêt : ses caractéristiques, ses essences, sa faune, sa flore, etc. Sur ce même site vient d'être implanté un panneau d'information (ci-dessus) répertoriant notamment les directions, les chemins et sentiers, ainsi que les sites et points de vue remarquables.

Afin de permettre une meilleure circulation des usagers de la forêt : promeneurs, randonneurs, vététistes, cavaliers, chasseurs ou forestiers, l'accent sera mis sur la création, la révision et l'entretien du balisage. De plus, de nouveaux chemins seront créés. Ces initiatives permettront de réaliser un véritable schéma d'aménagement durable de notre forêt et d'accueillir les différents publics dans de meilleures conditions de sécurité.

Nous avons décidé d'employer la méthode participative pour conduire ce projet, en associant tous les acteurs de la forêt à nos travaux.

PETIT CODE DE BONNE CONDUITE EN FORÊT

La préservation de ce bien commun passe par une réglementation stricte de la circulation.

Les véhicules à moteur y sont interdits. La circulation piétonne, équestre ou en vélo ne peut se faire que sur les chemins d'au moins 2,50 m de large et sur les sommières (travées d'exploitation entre les parcelles). La pénétration dans les parcelles est limitée aux travaux forestiers.

Cette réglementation, qui est celle du Code forestier, vient d'être intégrée dans les arrêtés municipaux pris par les maires des trois communes concernées. Ces arrêtés sont consultables en mairie et sur les sites internet des trois municipalités.

Enfin, il est important, pour la sécurité de tous, de respecter les interdictions de circulation temporaires, lors des battues de chasse et des chantiers d'exploitation forestière. **G.S.**

VERS UNE CENTRALE ÉLECTRIQUE VILLAGEOISE ?

L'association Energies 111 a été créée le 15 juillet 2020 à Arnville. C'est une association citoyenne de la Communauté de Communes de Mad & Moselle, constituée de consommateurs qui veulent se réapproprier la production de l'énergie. Energies 111 vise à la création d'une société qui produira de l'électricité à partir de panneaux solaires, sur le modèle des Centrales villageoises.

Les Centrales Villageoises sont des sociétés locales à gouvernance citoyenne qui associent citoyens, collectivités et entreprises locales. Elles portent des projets en faveur de la transition énergétique en tenant compte d'enjeux territoriaux comme le développement économique local, l'intégration paysagère, le lien social, etc. 26 Centrales Villageoises produisent déjà de l'électricité en France.

Pour se développer, cette initiative demande : des bénévoles pour monter le projet, des actionnaires pour investir, des toitures à équiper et des partenariats à développer. Vous êtes intéressé(e) pour participer au montage du projet (sur le plan technique, juridique ou de la communication), ou pour louer votre toiture ?

REJOIGNEZ-NOUS !

<https://m.facebook.com/Energies111/>

Jean Munier

Pour information, une visite des toitures municipales d'Ancy-sur-Moselle s'est déroulée en novembre 2020 pour évaluer la faisabilité du projet sur les bâtiments municipaux.

QU'EN EST-IL DE LA JOYEUSE ?

Dans les mois qui viennent, notre objectif est de reconstituer un ruisseau naturel, aux berges stables, accueillant pour la faune et la flore et agréable à regarder.

Le projet de renaturation de la Joyeuse va bientôt entrer dans la phase des travaux. Il s'agit d'améliorer le fonctionnement global du cours d'eau et de gérer les problèmes d'instabilité des berges, tout en améliorant la qualité paysagère.

Si l'ensemble du parcours sera traité, deux tronçons nécessiteront des interventions plus lourdes. Au niveau du lavoir de Rougenville, nous envisageons de détourner légèrement le cours du ruisseau derrière le lavoir, tout en maintenant une alimentation permanente du bassin, notamment pour éviter l'inondation du chemin. Quant à la partie basse du ruisseau, à

partir de la traverse de la rue des Jardins, elle doit bénéficier d'un complément d'étude hydraulique pour améliorer l'écoulement des eaux pluviales dans la Joyeuse. Par ailleurs, le cheminement le long du ruisseau depuis le parc des Fenottes, pourrait être élargi grâce à un nouveau tracé, plus sinueux, du lit mineur.

Ces travaux nécessiteront souvent un accord préalable des propriétaires riverains. Une phase de concertation avec eux débutera au cours du premier trimestre de cette année. Merci de réserver un bon accueil à Béatrice Péterlini, en charge du dossier pour la commune et à Vincent Asselot, technicien rivière de Mad & Moselle. Ce projet est financé à 80% par l'Agence de l'eau Rhin-Meuse et par la communauté de communes. G.S.

VERGER COMMUNAL : UN ARBRE POUR CHAQUE NAISSANCE

L'arboriculture fruitière est un savoir-faire traditionnel d'Ancy-Dornot que nous souhaitons remettre en lumière.

Elles s'appellent 'Reine des Reinettes', 'Rambour d'hiver', 'Beurré Lebrun', 'Noir de Westhoffen', 'Blanche de Létricourt', 'Reine Victoria', 'Reine des Vergers', ou 'Grosse Mignonne' et elles viennent toutes de s'installer dans notre village !

Ce sont là quelques variétés de pommiers, poiriers, cerisiers, pruniers, pêchers, parmi les 26 arbres fruitiers plantés sur notre commune le 24 novembre dernier, dans l'espace des Fenottes. Ces arbres ont été multipliés, greffés, formés sur nos terres de Lorraine dans les pépinières Rougieux à Lanfroicourt. Dans cette maison familiale, on s'emploie depuis plus de quarante ans, à maintenir, pour le plus grand plaisir de nos papilles, des variétés anciennes, dans un profond respect du vivant et de la terre. De belles valeurs en accord avec ce projet plein de sens mis en œuvre par le Conseil municipal des Jeunes, pour relier chaque naissance dans notre village à la plantation d'un arbre.

La création de ce verger dans l'espace d'accueil, de rencontre et de loisirs des Fenottes sera aussi, pour tous, l'occasion d'observer le développement d'un verger respectueux de l'équilibre écologique et de profiter, le temps venu, de la générosité des belles variétés qui le composent.

Arbres de vie, bienvenue dans notre terroir !

Béatrice Péterlini



Outre les variétés fruitières classiques, nous avons introduit dans le verger, un néflier commun (ci-dessus), espèce rustique dont les fruits, riches en vitamines, se consomment blets.

CIRCULATION ET STATIONNEMENT : UNE RÉFLEXION COLLECTIVE À MENER

Impossible de se comporter dans un village comme on le ferait en rase campagne ou sur une voie à grande circulation, surtout si l'on souhaite lui conserver son caractère typique. Trouvons ensemble des solutions pour venir à bout des comportements dangereux et désagréables liés à l'utilisation des voitures.

La question des déplacements et de la circulation dans le village est depuis longtemps un sujet de préoccupation. Elle est devenue un sujet de crispation. Les interpellations de la part des riverains de quasiment toutes les rues quant à la vitesse des véhicules, aux nuisances et à l'insécurité qui en découlent, se multiplient.



Les rues pentues et étroites de Dornot rendent le stationnement problématique. Nous étudions la possibilité de créer un nouveau parking sans abîmer le pittoresque de ce village vigneron.

Plusieurs actions ont été entreprises pour tenter d'apporter une solution à cette question. L'aménagement de la rue des Quarrés semble avoir porté ses fruits. Mais ce qui a pu être réalisé dans cette rue large est difficile à reproduire, notamment au cœur historique du village. Une réflexion et une concertation avec les riverains sont actuellement en cours rue des Burons. Elles donneront lieu à des aménagements au premier trimestre de cette année. La pose de barrières de sécurité rue Mondon et rue Jean Le Coullon et d'un plateau ralentisseur route de Novéant sont aussi prévus.

GAREZ-VOUS BIEN ! L'HIVER EST LÀ ...

Les intempéries de saison nécessitent d'assurer la viabilité en cas de neige ou de verglas. Or, dans notre commune certaines portions de rues étroites et en pente rendent difficiles le passage et les manœuvres des engins de service hivernal. Il est donc très important que, dans ces zones compliquées, les riverains évitent de stationner en dehors des emplacements prévus à cet effet. Merci par avance de votre compréhension.

LES PROBLÈMES DE STATIONNEMENT

L'offre de places de stationnement a été augmentée ces dernières années, elle le sera encore. On note toutefois qu'il reste difficile, pour nombres d'entre nous, d'admettre que l'on ne peut pas toujours stationner son véhicule devant sa porte, et qu'il faudrait accepter de parcourir quelques mètres à pied pour éviter les stationnements gênants. L'on constate également qu'un certain nombre de garages sont inoccupés, pour la même raison, ou parce que les propriétaires n'en n'ont plus l'usage, ou encore parce qu'ils rechignent à faire des manœuvres un peu compliquées pour entrer dans leur garage... Ce sont là des situations paradoxales qui méritent que l'on s'interroge sur nos comportements et sur une forme d'incivilité à laquelle il faudrait s'efforcer de remédier, chacun à notre niveau, par une simple prise de conscience.

REPENSER NOTRE MOBILITÉ

Pour que la vie dans notre commune ne devienne pas insupportable du fait du nombre toujours croissant d'automobiles, il apparaît très clairement aujourd'hui qu'une réflexion globale sur la mobilité s'impose. Des solutions modernes peuvent permettre de diminuer l'impact de nos déplacements dans notre vie quotidienne.

A cet égard, les deux expériences de confinement, pénibles à plus d'un titre, ont permis cependant de prendre de la distance vis à vis des impératifs de mobilité, de retrouver un autre rythme, de rationaliser nos déplacements, de favoriser le télétravail. Pourquoi ne pas privilégier les déplacements à pied ou en deux roues dans le village, avoir recours plus fréquemment au covoiturage, voire à l'autopartage ?

En ce début d'année, nous vous proposerons, avec l'aide et le soutien de la banque des territoires, de réfléchir collectivement à ces questions. G.S.



DU BON USAGE DU BALAI

Quand on partage l'espace public d'une commune, il convient d'adopter de bonnes pratiques pour protéger les autres et se protéger soi-même en cas d'incident ou d'accident.

Rappelons-nous qu'il est de la responsabilité de chacun d'assurer la sécurité des autres, en balayant le trottoir devant son domicile, notamment à l'automne, lors de la chute des feuilles et en hiver, en cas de neige et de verglas.

De même, chaque propriétaire a l'obligation d'élaguer les branches des arbres qui dépassent sur le domaine public, ainsi que sur les propriétés voisines.

LES CHIENS, CES GRANDS AMIS QUI NOUS OBLIGENT



Vivre avec un chien est un bonheur. Cependant, pour permettre une bonne cohabitation avec les autres habitants du village, il faut veiller à ce que son animal ne cause ni dommage ni nuisance.

Le Code civil est très clair sur le sujet. Il stipule que les animaux domestiques sont sous l'entière responsabilité de leur propriétaire. Il s'ensuit un certain nombre de règles ayant force de loi, qui doivent donc être respectées.

Voici cinq situations courantes :

JE PROMÈNE MON CHIEN SANS LAISSE

Même si votre chien est très doux et obéissant, la loi du 12 juillet 1982 oblige à le tenir en laisse dans la rue et dans tous les lieux publics. Les chemins ruraux destinés à l'usage du public sont considérés comme des lieux publics. L'obligation d'attacher son chien en laisse s'étend aux bois et forêts domaniales (en dehors des allées forestières) entre le 15 avril et le 30 juin, afin de protéger les portées d'animaux sauvages. Un chien est considéré en état de divagation s'il n'est plus sous la surveillance effective de son maître et se trouve hors de portée de voix, ou s'il est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable d'une distance dépassant 100 m.

MON CHIEN FAIT SES DÉJECTIONS SUR LE TROTTOIR

Le propriétaire qui ne ramasse pas les crottes de son chien dans la rue est passible d'une amende de 35 € minimum. Il ne s'agit pas seulement d'une question d'hygiène, mais aussi de sécurité pour éviter les glissades. Des sachets sont distribués gratuitement, sur demande, à la mairie. Ils doivent être jetés dans les poubelles et non sur les trottoirs ou dans les caniveaux.

MON CHIEN SE PROMÈNE DANS UN JARDIN PUBLIC

Tous les parcs et jardins publics ne sont pas autorisés aux chiens. Consultez le panneau à l'entrée. Certains les acceptent tenus en laisse et uniquement dans les allées. Les aires de jeux pour enfants, comme le Square Jean Artel, leur sont interdites.

MON CHIEN EST SUSCEPTIBLE D'ÊTRE DANGEREUX

Si votre animal est un chien classé en première ou deuxième catégorie (chiens d'attaque, chiens de garde et de défense) vous risquez une contravention d'un maximum de 150 € s'il n'est pas tenu en laisse et muselé. Vous devez obligatoirement le déclarer en Mairie et, depuis le 1er janvier 2011, être en mesure de présenter un permis de détention, ainsi que les papiers du chien, son carnet de santé attestant que l'animal est stérilisé et un certificat d'assurance. Le détenteur d'un chien susceptible d'être dangereux qui ne possède pas son permis de détention est puni de trois mois d'emprisonnement et de 3 750 € d'amende, ainsi que d'une interdiction temporaire ou définitive de détenir un animal.

LES DROITS DE L'ANIMAL

L'animal est reconnu, depuis le 28 janvier 2015, dans le Code Civil, comme un « être vivant doué de sensibilité ». Votre animal a également des droits. Depuis la loi du 6 janvier 1999, le responsable de mauvais traitements, sévices graves ou actes de cruauté peut être puni de deux ans d'emprisonnement et d'une amende pouvant aller jusqu'à 30 000 €. L'abandon d'un animal est considéré comme un acte de cruauté, de même qu'une euthanasie injustifiée. *P.D.*

SAVOIR GÉRER SES DÉCHETS

La Communauté de Communes continue à accompagner les habitants dans la gestion et la réduction de leurs déchets.

Le verre doit exclusivement faire l'objet d'un apport volontaire. Des bornes à verre sont installées dans chaque village pour le recueillir (à proximité de la gare à Ancy-Dornot). Depuis le 1^{er} janvier 2020, les consignes de tri sont étendues à l'ensemble des emballages en plastique qui doivent être déposés dans les sacs jaunes (voir l'affiche ci-contre).

L'ACCÈS AUX DÉCHÈTERIES

Les habitants d'Ancy-Dornot ont accès aux déchèteries d'Augny, Ars-sur-Moselle, Metz-Borny, Metz-Magny, Metz-Nord, Montigny-lès-Metz et Vernéville.

Pour toute information complémentaire, rendez-vous sur les sites :

www.haganis.fr

contactdechets@cc-madetmoselle.fr,

www.cc-madetmoselle.fr

ou contacter le service de prévention et gestion des déchets au : **0383819169**.

G.S.

DANS MON SAC JAUNE, JE DÉPOSE :

- Plastiques :** Bouteille, Flacon, Bidon...
- Métaux :** Canette, Conserve, Aérosol...
- Papier et cartons :** Journaux, Magazines, Annuaires...

NOUVEAU ! Barquette, Sachet, Pot, Tube en plastique...

PENSEZ-Y !
Tous les emballages de votre cuisine et de votre salle de bains se trient

DANIEL LEBRUN, SCULPTEUR DE CHARME



Il était une fois un homme des bois au cœur tendre, et aux doigts de fée.

Du charme, il en a à revendre et il lui arrive de le sculpter, bien que le bouleau, docile et clair, soit son essence de prédilection. De son enfance, Daniel Lebrun se remémore ses courses dans les bois de Yutz, à la recherche des arbres qui nourriront le feu du poêle, seule source de chaleur de

Le déclic de la sculpture survint plus tard, lors de sa visite à l'abbaye Saint-Maurice-de-Clervaux, au Luxembourg. Apitoyé à la vue d'une statue manchote, il entreprit de lui refaire la main en sculptant, au canif, un bout de saule trouvé dans le jardin.

Toute sa vie, sa fibre végétale le poussa dans les bois. Menant de front son travail dans le bâtiment, puis à la SNCF et l'abattage en forêt, il en profita pour puiser son inspiration dans la nature, fasciné par les décors féériques qui mêlaient troncs et frondaisons aux champignons, aux mousses, aux fleurs, aux oiseaux et aux petits êtres charmants, réels ou imaginaires. Arrivé à Ancy dans les années 1960, après avoir été embauché par monsieur Arthur Stabarin, il se prit d'affection pour ce village à la chevelure de forêts, dont il connaît tous les trésors et les mystères. Et de ses glanes par monts et par vaux naquit sous ses doigts tout un petit peuple : chevreuils cornus, chats moustachus, hiboux effarés, sangliers apprivoisés, sans oublier, bien sûr, les champignons ventrus, fleurons de sa collection sans cesse renouvelée.

Aujourd'hui, toujours motivé par sa passion, Daniel Lebrun aime la partager avec les habitants de la commune, intarissable sur ses nichoirs à mésanges ou rouges-queues, ses maisonnettes pour trolls, et sur la kyrielle de ses objets patinés au brou de noix, à la craie, au jus de betterave. A Noël, nous lui devons les petites scènes pleines de poésie qui enchantent le village. Et rien ne lui fait plus plaisir que de voir briller les yeux des petits enfants qui, passant devant son jardin, s'arrêtent pour contempler son bestiaire magique et joyeux. Son monde insouciant, qui guérit et apaise. *M.G.-R.*



la maison familiale. Bien vite, il eut l'idée de convertir ses fagots en balais rustiques, pour apprentis ménagères ou sorcières... Peu importait. L'important, pour ce jeune garçon, orphelin à dix ans, était de gagner trois sous. Et le jeu en valut vite la chandelle.



DANIEL LEBRUN
CRÉATION SUR BOIS

Entreprise Nature et Passion,
18, rue Bernard Toussaint
57130 Ancy-Dornot.



TALENTS D'ICI

Artisans, artistes ou simples amateurs, sportifs accomplis, lauréats, passionnés, entrepreneurs... Nous sommes fiers des habitants d'Ancy-Dornot.

MOLLETS D'ACIER

Co-fondatrice du club VTT Mad & Moselle Singletrack, Sandrine Koenig compte parmi les meilleures spécialistes de VTT Marathon en vélo musculaire (médaillon de Bronze au championnat de France en 2017), ainsi qu'en VTTAE (VTT à assistance électrique), où elle est, depuis l'été dernier, championne de France en titre. Ainsi a-t-elle pu participer, pour la première fois cet automne, aux championnats du monde en Autriche. Elle prépare la saison à venir avec un double objectif : une sélection en équipe de France pour les mondiaux de VTTAE à Val di Sole (Italie), au mois d'août, et une sélection aux championnats du monde de VTT Marathon à l'île d'Elbe. Enfin, Sandrine aime partager sa passion au sein du club VTT local et particulièrement avec d'autres femmes. Le club compte d'ailleurs 20 % de féminines, soit le double de la moyenne nationale. Elle se fera un plaisir de vous accueillir pour une séance découverte au Club.

Contact : 06 45 32 56 13.



ETOILE DES TATAMIS

Athlète de haut niveau, licencié au Judo Club de Novéant, Tom Freiwald fait sa rentrée au Pôle France de Judo de Strasbourg, en septembre dernier. Son objectif est d'évoluer au plus haut niveau national. En attestent ses deux derniers résultats : 5^{ème} à l'Open International d'Amnéville, médaillé de bronze au Tournoi de France, à Cannes, en janvier 2020, ce qui l'a

qualifié pour les Championnats de France première division, qui devaient avoir lieu en avril, mais ont été annulés en raison de la crise sanitaire. Tom a aussi décroché sa première sélection pour le tournoi et le stage International de Brême, en Allemagne, et pour l'European Cup du Portugal, également annulés. Il s'entraîne plus de 20 h par semaine tout en poursuivant ses études, suivi de près par son coach, Gautier Chmielowiec et son papa, Johnny Freiwald.



BIENVENUE À...

AB services, entreprise de chauffage et plomberie. Ses spécialités : installation d'équipements de chauffage et de climatisation, entretien et dépannage des chauffages au gaz et pompes à chaleur, installation et dépannages en plomberie, création et rénovation de salles de bains. Dans les anciens locaux d'Ancy-Poids lourds, route d'Ars.

Pour en savoir plus :

abservicesplombier@gmail.com,

et **03 87 31 48 10, ou 06 79 72 11 74.**

Ouverture des bureaux au public le samedi matin, de 8 h à 12 h.

ILS ONT L'ŒIL

Notre commune compte aussi de talentueux photographes amateurs. Jean-Philippe Leclerc, réalise de magnifiques photos aériennes avec un drone, telles celles de la couverture et des pages 8, 9. Jacky Christophe est l'auteur de la photo de la Croix Rouge, p 5, et de celle de la pump track, p 6.

et de toutes celles de la p.14. Delphine Jouin, en grande sportive, arpente les chemins ruraux et les coteaux et prend de superbes clichés de nature, comme celle de la forêt, p 10. Nous les remercions tous pour leurs contributions.



UN VILLAGE POUR VOUS SOUTENIR, UNE MAISON POUR VOUS SERVIR

Créée en 2019, la Maison de services au public d'Ancy-Dornot peut vous accompagner dans vos démarches administratives, directes ou en ligne. Voici la liste de ses services.

POUR LES JEUNES : accès des jeunes de 16 à 26 ans à l'emploi, à la formation, au logement, etc. Mission locale du Pays Messin. Sur rendez-vous au : **03 87 20 02 20**, les jeudis après-midis.

DÉMARCHES EN LIGNE : sur rendez-vous au : **03 83 81 91 69**, du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h.

HABITAT : aide à l'amélioration de l'habitat, maintien à domicile, conseils, expertises, etc. Association Camel. Sur rendez-vous : au **09 66 91 41 06**.

ENERGIE : conseils et assistance technique. Agence Locale de l'Energie et du Climat (ALEC 57). Atelier collectif d'économie d'énergie, sur inscription au : **03 83 81 91 69** ou sur : developpement-durable@cc-madetmoselle.fr

DROIT : Maître Marie-Line Dieudonné, avocate. Conseils en droit pénal, droit des personnes et de la famille. Consultations gratuites sur rendez-vous au : **06 82 13 57 97**.

CRÉATION D'ENTREPRISE : création, développement et transmission d'entreprise. Organisme Alexis. Sur rendez-vous au : **03 87 21 84 70**, les premiers mardis du mois.

La Maison de services accueille aussi un référent pour la Caisse d'Allocations familiales (CAF), l'agence nationale des titres sécurisés (carte grise, passeport, carte d'identité), et la Mobilité Solidaire.

BIENTÔT, DE NOUVEAUX SERVICES

Avec la labélisation prochaine France Services, d'autres services seront assurés : CARSAT (Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé Au Travail), Pôle Emploi, Ministère de l'intérieur pour les questions sur la nationalité, Ministère de la justice, Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM), MSA (Mutualité Sociale Agricole), Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH).

Les services de la Poste continueront à être assurés en mairie, aux horaires habituels.

LIBRE EXPRESSION DE LA LISTE MINORITAIRE

Chères Ancéo-Dornotines, chers Ancéo-Dornotins,

Ayant obtenu un tiers des votes exprimés, la liste « Ancy-Dornot Ensemble pour le Renouveau » a trois élus au conseil municipal, mais aucun élu communautaire (il manquait 5 voix pour avoir un siège).

Nous souhaitons nous investir dans la vie municipale pour œuvrer au bien-être de tous et nous soutiendrons les projets qui répondront à de réels besoins des habitants. Cette collaboration, nous la voulons dans un esprit serein et constructif, si la majorité municipale accepte de nous associer. Nous attendons ainsi la mise en place des commissions facultatives.

Nous nous sommes présentés dans les commissions et les différents comités consultatifs de notre communauté de communes Mad & Moselle. Tout habitant peut participer aux comités consultatifs.

Mais qui le sait ? Certaines informations circulent peu, voire pas du tout. C'est pourquoi, nous avons voulu un lieu de libre expression et nous vous proposons d'échanger dans le cadre du groupe Facebook « Les mots libres d'Ancy-Dornot » qui respectera la diversité des opinions et pourra présenter vos attentes en conseil municipal avec pour objectif d'améliorer constamment notre cadre de vie.

Après une année particulièrement difficile à vivre pour chacun, dans un contexte de crise sanitaire, nous vous présentons tous nos meilleurs vœux pour l'année 2021.

Qu'elle vous apporte santé, bonheur et réussite !

Sincèrement vôtres,

Marie-France Gaunard-Anderson,
Raphaël Barthélémy et Aurélie Dobor-Andelot.



Mairie d'Ancy-Dornot, 10, rue de l'Abbé Jacquat 57130 Ancy-Dornot. Tél. : **03 87 30 90 26**.

Mail : ancy@ancy-dornot.fr

Mairie déléguée de Dornot, 20, Grand Rue 57130 Dornot. Tél. : **03 87 30 92 85**.

Mail : dornot@ancy-dornot.fr

Pour plus d'informations, téléchargez l'application *Ma Commune Connectée* sur smartphone ou tablette.

Conception graphique : Noface Création, 104, rue du Commerce 57680 Gorze. Tél. : 03 87 52 86 14, noface@nofacecreation.fr
Impression : Imprimerie L'huillier, 4 Rue des Artisans, 57190 Florange. Tél. : 03 82 82 53 10, www.lhuillier.com